

Ampoules aux saintes huiles

Dans toute sacristie catholique se trouvent de petites fioles en métal argenté ou doré, voire en argent, qui contiennent un morceau de coton imbibé d'huile. Ces fioles sont désignées par le terme d'ampoule.



Voici la définition de ce mot : « Vase de petite taille et de forme renflée destiné à contenir des huiles bénites » (Nouvelle Encyclopédie Catholique, Editions Droguet & Ardant, Fayard, 1989). Il est dérivé du latin "ampulla" qui signifie "petite fiole à ventre bombé". Il se traduit en anglais par « bulb ». L'usage de cette fiole est lié à un geste liturgique précis, celui de l'onction par l'évêque ou le prêtre sur une personne ou un objet. Il faut donc relier l'objet au geste pour en comprendre le sens en se posant la question de l'histoire de l'onction¹.

L'onction d'huile est citée dans l'Ancien Testament comme marque de la consécration d'une personne ou d'un objet à Dieu (Exode 30, 22-26 ; Lévitique 21, 10). Samuel verse de l'huile sur la tête du jeune David pour signifier qu'il est choisi par Dieu pour être le roi d'Israël. Elisée est également oint comme prophète (1 Rois 19, 16).

¹ Sur l'histoire de la confirmation, entre autres : Benedikt Tomas Mohelnik, O.P., « Gratia argumenti », contribution au débat contemporain sur la confirmation, Academic Press Fribourg, 2005. 54e semaine d'études liturgiques organisée par l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge, à Paris, du 25 au 28 juin 2007 : " Confirmation et chrismation : questions autour d'un rite post-baptismal ".

En découlent deux termes synonymes : Messie (tiré de l'hébreu) et Christ (tiré du grec), signifiant tous deux « Oint ».

Jésus parle de l'Onction de l'Esprit (Luc 4, 18-19) comme d'une empreinte spirituelle, sans qu'il y ait eu un geste d'onction sur lui. Cependant, le sens du terme est clair pour ses auditeurs et pour ses disciples qui reprennent, dans les premiers temps de l'Eglise, la notion d'onction : saint Pierre affirme chez le centurion Corneille « Lui (Jésus) que Dieu a oint de l'Esprit Saint » (Ac 10, 38). Mais on ne trouve pas trace dans le Nouveau testament d'un geste d'onction : l'apôtre Mathias, choisi pour prendre la place de Judas, n'est pas oint, mais reçoit l'imposition des mains. Le geste de l'onction est, par la suite, toujours associé à un autre geste qui le précède et à une prière qui exprime la demande d'onction « spirituelle ».

En Occident, les premières mentions d'onction avec de l'huile remontent au VI^e siècle. Isidore de Séville (mort en 636) associe l'imposition des mains et l'onction (*De ecclesiasticis officiis*, XXVII : de manus impositione vel confirmatione, éd. Lawson, 1989, p. 107-108). Pour Walafrid Strabon (*De rebus ecclesiasticis*, XXVI, PL, 114, col. 957-958), l'onction remonte à l'époque apostolique, ce qui montre qu'à l'époque carolingienne, cet auteur a oublié l'origine des rites.

Notons une césure, dans l'évolution du rite, entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine : en occident, on pratique une onction au baptême et une onction lors de la confirmation, célébrée plus tard, tandis que l'orient a gardé l'unité de l'initiation chrétienne en faisant suivre le baptême de la confirmation dans la même cérémonie.

Dans la Constitution apostolique *Divinae consortium naturae* du 15 août 1971, Paul VI, le pape qui a achevé la réforme liturgique inaugurée par Pie XII, écrit :

« En Occident, les paroles du rite qui complète le baptême ne furent pas clairement déterminées jusqu'aux douzième et treizième siècles. En fait, c'est dans le pontifical romain du douzième siècle qu'apparaît pour la première fois la formule devenue ensuite commune : Je te marque du signe de la croix et je te confirme avec le chrême du salut, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Par tout ce que nous avons rappelé, il apparaît clairement que, dans l'acte de confirmer, en Orient comme en Occident, de manières certes diverses, l'onction du saint-chrême qui représente, d'une certaine façon, l'imposition des mains faite par les apôtres a tenu la première place. Comme cette onction du saint-chrême symbolise de manière adaptée l'onction spirituelle du Saint-Esprit qui est donné aux fidèles, nous voulons en confirmer l'existence et l'importance. Pour ce qui est des paroles prononcées lors de la chrismation, nous avons estimé à sa juste valeur la dignité de la vénérable formule utilisée dans l'Eglise latine. Nous avons jugé cependant qu'il fallait préférer l'antique formule propre au rite byzantin, par laquelle est exprimé le don de l'Esprit-Saint lui-même et rappelée l'effusion de l'Esprit le jour de la Pentecôte. Aussi avons-nous adopté cette formule presque mot pour mot.

Le sacrement de confirmation est conféré par l'onction de saint-chrême sur le front, faite en imposant la main, et par ces paroles : *Accipe signaculum Doni Spiritus Sancti, Sois marqué de l'Esprit-Saint, le Don de Dieu.* »

Dans le rituel catholique, on utilise trois huiles, bénies chacune à son tour durant la messe chrismale, qui rassemble le clergé d'un diocèse autour de son évêque pendant la semaine sainte (autrefois le jeudi saint, aujourd'hui entre le dimanche des Rameaux et le jeudi saint). Précisons que le saint-chrême est consacré, les deux autres huiles sont simplement bénies.

Le *saint Chrême* ; mélange d'huile d'olive et d'essences odoriférantes.

Il est utilisé dans les rites de plusieurs sacrements et sacramentaux : au baptême, une onction est faite sur la tête ; à la confirmation, il marque sur le front le témoin du Christ ; dans le sacrement de l'ordre, le nouvel évêque reçoit l'onction sur la tête, et le nouveau prêtre sur les mains ; les onctions prévues pour la dédicace des églises et des autels sont faites, aussi, avec le saint chrême.

L'*huile des malades* : L'huile des malades, qui, en cas de nécessité, peut être bénite par le prêtre au moment de la célébration, est le signe sensible utilisé dans le sacrement des malades. Elle procure le soulagement de l'Esprit Saint.

L'*huile des catéchumènes* : L'huile des catéchumènes donne la force du Saint-Esprit à ceux qui vont être baptisés et devenir les lutteurs de Dieu, à côté du Christ et contre l'esprit du mal.



Urnes aux saintes huiles, conservées à l'archevêché de Strasbourg

Chaque huile est donc utilisée dans un cadre particulier. Le saint Chrême sert aux baptêmes et aux consécrations ; l'huile des malades sert au sacrement des malades pour demander leur guérison et leur donner la force dans la maladie ; l'huile des catéchumènes, peu utilisée, sert à l'onction des futurs baptisés (et non des baptisés, comme on le trouve parfois dit). L'actuelle cérémonie du baptême réunit en une célébration unique d'antiques étapes du baptême, dont l'une était cette onction de fortification. Avec l'abandon du baptême des adultes et dans la mesure où elle était pratiquée sur un bébé et suivie dix minutes après par l'onction du saint-chrême, cette

onction avait perdu son sens. Du coup, elle est devenue facultative dans le nouveau rituel et la plupart des prêtres ne la pratiquent plus. En revanche, le catéchuménat a été revivifié après le concile de Vatican II pour les adultes et pour les enfants d'âge scolaire. C'est dans ce cadre, au cours d'une étape spécifique, que l'onction est pratiquée, comme encouragement à tenir bon sur le chemin du baptême. C'est la raison pour laquelle on fait bénir par l'évêque une quantité bien moindre que de saint-chrême

Le pape Benoît XIV (1740-1758) édicte les diverses destinations des trois huiles consacrées par les bénédictions de l'Eglise :

« L'Église emploie l'huile des catéchumènes à la bénédiction des fonts baptismaux, dans l'administration du baptême, dans la consécration des autels fixes ou mobiles, dans l'ordination des prêtres, et dans le couronnement des rois et des reines. L'huile des infirmes (ou *des malades*) sert pour l'extrême-onction et la bénédiction des cloches. Enfin l'Église fait usage du saint chrême dans les sacrements de baptême et de confirmation, dans la consécration des évêques et celle du calice et de la patène, ainsi que dans la bénédiction des cloches où, comme nous l'avons dit, est aussi employée l'huile des infirmes ».

On le constate : les objets comme les personnes pouvaient être oints. La réforme liturgique du XX^e siècle a supprimé l'onction sur les objets pour la réserver aux personnes, sauf dans le cas des consécration d'autel (ce qui s'explique car l'autel a une haute valeur symbolique).

Le nouveau rituel a modifié les usages. Tout acte de consécration est réalisé avec le saint Chrême ; l'huile des catéchumènes ne sert plus que pour les rites précédant le baptême des adultes.

Les huiles sont bénies (huile des catéchumènes et huile des malades) ou consacrées (saint Chrême) lors de la messe chrismale, naguère le jeudi saint, actuellement entre le dimanche des Rameaux et le jeudi saint. Autrefois, on versait le reste de l'huile de l'année précédente dans la lampe du sanctuaire et on brûlait l'ouate imbibée. Actuellement, on brûle l'ensemble dans le feu de la Vigile pascale.

La forme des ampoules est assez commune : ce sont des petites flacons fermés par un couvercle, parfois monté sur charnière et généralement surmonté d'une croix. Une inscription indique le contenu : O.I. pour *oleum infirmorum*, O.C. pour *oleum catechumenorum*, S.C. pour *sanctum Chremum*.



Les ampoules peuvent être associées par trois (ce qui est rare) ou par deux (en ce cas, l'huile des catéchumènes et le saint-chrême, toutes deux autrefois utilisées lors du baptême), ou encore être isolées (l'ampoule contenant l'huile des malades le plus souvent). Le métal peut être en étain, en argent, en métal doré,... Parfois, des petites spatules sont associées aux ampoules et servent à pratiquer les onctions.



Ampoule en étain, avec deux cuillères en spatule (paroisse du Centre-Alsace)



Ampoule pour le saint-chrême, réalisation contemporaine de la maison Chevillard.

Les ampoules peuvent être conservées dans la sacristie ou au presbytère, mais aussi dans une armoire spéciale, différente du tabernacle, dans l'église. On peut voir de telles armoires dans certaines chapelles de baptême. Enfin, la réserve d'huile est théoriquement conservée dans la cathédrale, ce qui est le cas à Metz. La distribution se fait aux paroisses par l'intermédiaire des curés-doyens qui conservent des urnes de dimension intermédiaire entre celles de la cathédrale et les ampoules des paroisses.

Bernard Xibaut
Benoît Jordan